



Adhésion à la Maison des Jeunes MJGO "saison 2022-2023"

Notre projet éducatif : accompagner les jeunes à devenir des citoyens responsables, critiques et engagés dans la construction d'un monde meilleur. Être une MJ dynamique où les jeunes aiment venir. Être un lieu où les jeunes peuvent donner leur avis, parler de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils veulent, s'engager et assumer différentes responsabilités.

Nous proposons aux jeunes :

- **Un lieu de vie, qui bouge où le jeune est acteur et pas simple consommateur.**

L'équipe d'animation a pour mission de proposer des activités, des ateliers et des projets aux jeunes mais également de répondre à leurs attentes en les impliquant dans la réalisation de leurs activités et de leurs projets.

- **Des activités de loisirs, des sorties culturelles, des projets, des camps vélos.**

- **Des permanences d'accueil à Evelette et à Haillot :**

Moments privilégiés de rencontre où les jeunes, dès 10 ans, bénéficient d'un accès libre et gratuit à nos locaux pour jouer au kicker, discuter, se poser, écouter de la musique, Un membre de l'équipe d'animation est toujours présent pour accueillir les jeunes, être à leur écoute et veiller au respect des valeurs suivantes : politesse - respect – convivialité.

- **Des ateliers hebdomadaires à Evelette et à Haillot :**

Théâtre – créaécup Breakdance – Hip-Hop – Ragga - Modern'jazz -StreetDance – Cirque – Eveil à la danse. Ceux-ci ont pour objectifs de favoriser la rencontre entre les enfants, les jeunes de notre commune et de sa périphérie afin de leur permettre de découvrir, apprendre, maîtriser une discipline artistique. Nos ateliers ne se déroulent pas durant les congés scolaires.

- Nous souhaitons que nos ateliers soient un lieu de rencontre où les jeunes aiment venir, apprennent à vivre avec les autres, à grandir humainement et artistiquement.

Spectacles

Pour mettre en valeur le travail artistique des jeunes, différents événements sont créés : le spectacle annuel des ateliers théâtre, qui se déroule généralement fin mai dans la salle de la MJ, et notre spectacle annuel des ateliers danse, qui se déroule au Centre Culturel d'Andenne le 3ème vendredi et le 3ème samedi du mois de septembre.

Journée porte ouverte : le 27 septembre.

Inscription à un atelier

Trois séances gratuites sont accordées avant l'inscription définitive. Celle-ci sera effective dès la participation au 4ème atelier. Nos ateliers ne se déroulent pas durant les congés scolaires. Un tarif dégressif est pratiqué : - 5% pour 2 ateliers / famille - 10 % pour 3 ateliers et plus / famille. Le paiement de l'activité + la carte de membre (10 € /saison) se fera par virement bancaire dès la réception de notre facture. Le montant de l'inscription ne sera pas remboursé en cas d'arrêt de l'atelier en cours d'année.

Tarif annuel :

Danse 130 € (forfait tissus compris) - Théâtre ou créarécup ou cirque : 100 € Un paiement étalé est possible. Pour cela veuillez contacter Madame Delvaux au 0475/720.275 ou par mail erickamjevelette@gmail.com

La carte de membre

Toute personne souhaitant fréquenter : les permanences d'accueil à Evelette ou à Hailot, les activités et sorties ponctuelles, les ateliers, les projets de nos deux implantations, doit être en possession de la carte de membre de notre association. Celle-ci coûte 10€/an. En payant l'inscription à un atelier ou en achetant la carte de membre, vous marquez votre accord sur les conditions d'adhésion à notre MJ reprise dans ce document. Chaque membre s'engage à respecter les conditions d'adhésion à notre MJ

Être membre d'un atelier dans notre MJ

En participant à un atelier, le jeune ou l'enfant s'engage à :

- Arriver à l'heure et être présent à chaque atelier
- Couper son Gsm pendant l'atelier et ne pas l'utiliser
- Construire une bonne ambiance dans le groupe et respecter les autres membres de l'atelier, l'animateur, le local et le matériel mis à sa disposition
- Donner un coup de main pour le rangement du local après l'activité
- Prévenir rapidement la MJE en cas d'absence ou d'une éventuelle difficulté (ex : moyen de déplacement).

Chaque jeune, chaque enfant est différent

Tout le monde n'a pas le même don, les mêmes capacités de départ. Pour certains, il faudra plus de temps pour apprendre un pas, un texte, maîtriser une machine à coudre,...

Un atelier est donc un lieu où chacun(e) a sa place, où on apprend à vivre ensemble, où on se respecte où on ne juge pas les autres.

La danse, une spécificité de notre MJ

Dans nos ateliers Danse, les enfants, les jeunes participent selon leur âge, au processus de réflexion et de création artistique dans le but de présenter un spectacle collectif engagé s'articulant autour d'une histoire inspirée de la parole des jeunes récoltée lors de temps d'échanges en début de saison. Cela nécessite que les enfants et les jeunes participent aux séances costumes, aux répétitions et aux deux représentations du spectacle. Nous sommes conscients que nous demandons un engagement important à vos enfants et à vos jeunes. Nous avons besoin également du soutien des parents pour que ce projet soit une réussite.

Un forfait annuel pour les costumes est fixé pour la saison 2021-2022 à 10 € par atelier.

⇒ **Accès à la salle de danse-théâtre :**

Il est interdit d'entrer dans la salle avec des chaussures venant de l'extérieur.

L'animateur d'atelier s'engage à :

- Partager sa passion, sa technique et à apprendre à l'enfant ou au jeune à maîtriser ou se perfectionner dans une discipline artistique
- Faire participer les jeunes ou les enfants dans le processus de réflexion et de création artistique du spectacle de fin de saison,
- Créer un climat chaleureux et propice au bon déroulement de l'atelier en respectant le rythme de chacun,
- Respecter les jeunes ou les enfants dans leurs différences et les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Assurance et vols :

En cas d'accident engageant la responsabilité de la MJE, le membre, le parent ou la personne responsable d'un jeune ou d'un enfant est tenu(e) de nous informer le plus rapidement possible par sms via le n° 0491/10.72.69. La MJE ne peut être tenue responsable des vols, pertes d'objets, vêtements entreposés dans nos locaux. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident en dehors de nos heures d'ouverture.

Objets ou vêtements oubliés :

Nous vous invitons à nous prévenir dès que vous avez constaté un oubli. De notre côté, nous stockons les objets ou vêtements trouvés durant un mois.

Autorisation « droit à l'image » et RGPD

Par son affiliation en tant que membre de la MJE, le jeune majeur et les parents ou personnes responsables, affiliant un membre de moins de 18 ans, acceptent que la MJE photographie, filme ses membres et utilise les images pour promouvoir ses activités, ses projets. La MJE s'engage à ne pas donner, ni vendre, ni partager les données privées de ses membres. Celles-ci sont utilisées uniquement pour communiquer à ses membres toutes informations relatives à notre association et ses activités, actions, projets.

Le saviez-vous :

Certaines mutuelles interviennent dans le prix des activités sportives de vos jeunes ou de vos enfants. N'hésitez pas à nous transmettre le document de votre mutuelle.

N° de compte inscription atelier : BE79 0689 1108 2833

Inscriptions et renseignements atelier : 0475/720.275

MJGO asbl - 26 rue du Tige 5350 EVELETTE

www.MJGO.be - 0491/10.72.69 - coordoMJGO@gmail.com

N° entreprise : 0412-426-974 - BE37 0682 0236 1528 RPM -Tribunal de l'entreprise de Liège (Div. Namur)

